

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box: 3243 Tel : (251-11) 551 3822 Fax : (+251-11)551 9321

Email: ou-ews@ethionet.et

10^{ème} REUNION DU GROUPE DES SAGES
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
12 MAI 2011

POW/PR/Comm (X)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

1. Le Groupe des Sages de l'Union africaine (UA) a tenu sa 10^{ème} réunion le 12 mai 2011, à Addis Abéba, en Ethiopie. La réunion, qui a été ouverte par l'ancien Président Kenneth Kaunda, au nom du Président Ahmed Ben Bella, qui préside le Groupe, et par l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire de l'UA à la Paix et à la Sécurité, au nom du Président de la Commission, le Dr Jean Ping, a vu la participation de M^{me} Marie-Madeleine Kalala-Ngoy et du Dr Mary Chinery-Hesse, membres du Groupe des Sages, ainsi que M^{me} Elisabeth Pognon, membre des "Amis du Groupe". Le Représentant permanent de la République d'Afrique du Sud auprès de l'UA, en sa qualité de Président du Conseil de paix et de sécurité (CPS) pour le mois de mai 2011, a également assisté à la cérémonie d'ouverture.
2. En outre, M. Léopold Ouedraogo, représentant le Conseil des Sages de la Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que l'Ambassadeur Berhane Ghebray et l'Honorable Betty Bigombe, représentants le Comité des Sages du Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), ont également participé aux délibérations du Groupe des Sages.
3. La réunion a examiné et adopté **le rapport du Groupe des Sages sur la "Non-impunité, la justice et la réconciliation nationale"**, élaboré par le Groupe dans le cadre de ses réflexions thématiques sur des questions relatives à la prévention des conflits et comme contribution aux efforts que déploie l'UA dans la lutte contre l'impunité et en vue de la promotion d'une approche globale qui concilie les impératifs de paix et de justice dans les contextes post-conflit. Le rapport comprend un cadre d'action sur la justice transitionnelle, dont l'objectif est de doter l'UA de l'outil nécessaire pour répondre judicieusement aux objectifs inextricablement liés de promotion de la paix, de l'état de droit et de la prévention des conflits.
4. Le Groupe a également examiné son projet **de rapport sur le thème «Violence sexuelle, femmes et enfants dans les conflits armés»**. Le Groupe a félicité le Conseil de paix et de sécurité pour avoir conféré plus de visibilité à cette question cruciale, notamment à travers le débat public annuel sur les femmes, les enfants et les conflits armés.
5. Le Groupe a eu un échange de vues sur **les modalités de l'examen exhaustif des mécanismes existants en matière de démocratisation et de gouvernance en Afrique**, afin de soumettre, au plus tard en décembre 2011, des recommandations au Conseil de paix et de sécurité, tel que demandé par cet organe lors de sa 275^{ème} réunion tenue au niveau ministériel, à Addis Abéba, le 26 avril 2011. Le Groupe a convenu de mesures à prendre pour mener à bien cette tâche dans les délais requis. Dans l'intervalle, le Groupe a, une fois de plus, exhorté tous les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier, sans autre délai, les instruments pertinents de l'UA, en particulier le Protocole relatif à la création de la Cour africaine de Justice et des Droits de l'homme et la Charte sur la Démocratie, la Gouvernance et les Elections.

6. Le Groupe a examiné l'état de mise en œuvre des recommandations contenues dans **son rapport sur « le renforcement du rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des différends et conflits violents liés aux élections en Afrique »**, telles qu'entérinées par la 13^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union. Le Groupe est convenu des mesures à prendre à cet égard, en particulier les missions d'évaluation pré-électorale à entreprendre dans des pays donnés, dans le cadre de son mandat de prévention, et a exhorté tous les Etats membres à en assurer le suivi, et à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport.

7. La réunion a également été l'occasion pour le Groupe d'entendre les communications présentées sur la situation en Somalie par l'ancien Président Jerry John Rawlings, Haut Représentant de l'UA pour la Somalie, l'Ambassadeur Boubacar G. Diarra, Représentant spécial du Président de la Commission pour la Somalie, l'Honorable Kipruto Arap Kirwa, Facilitateur de l'IGAD pour la Somalie, et un représentant de l'Ambassadeur Augustine Mahiga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Somalie, ainsi que par des experts sélectionnés sur la Somalie.

8. Le Groupe a, dans ce cadre, exprimé sa profonde préoccupation face aux divisions et querelles qui déchirent les Institutions fédérales de transition (TFI), en particulier sur la question de la transition et des arrangements post-transition, problèmes qu'a récemment illustrés la décision du Gouvernement fédéral de transition (TFG) d'empêcher des membres du Parlement fédéral de transition (TFP) de se rendre à l'étranger pour des consultations relatives à la crise actuelle. Le Groupe a noté que ces divisions portent en elles le danger certain de remettre en question les acquis significatifs enregistrés sur le terrain par la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) et les Forces de sécurité somaliennes, ainsi que d'autres avancées réalisées sur la voie de la paix et la réconciliation en Somalie. Le Groupe en a appelé aux parties prenantes somaliennes pour qu'elles fassent preuve de la volonté politique nécessaire pour surmonter la crise actuelle et relever les défis auxquels leur pays fait face, rappelant avec insistance la responsabilité première qui est la leur en vue de la réalisation de la paix en Somalie.

9. Le Groupe a exprimé sa profonde préoccupation face à la situation humanitaire qui prévaut en Somalie, avec près d'un tiers de la population totale du pays vivant dans des conditions particulièrement difficiles, non seulement en raison du conflit actuel, mais aussi du fait de la sécheresse ambiante, l'une des plus sévères que le pays ait connu dans un passé récent. Le Groupe a relevé que, selon les agences humanitaires, un enfant sur quatre souffre actuellement de malnutrition aiguë dans la partie septentrionale de la Somalie. Le Groupe a rappelé que, lors de sa réunion sur la Somalie, tenue à Nairobi, en novembre 2008, il avait souligné que nulle part ailleurs dans le monde le principe de la responsabilité de protéger ne se posait avec autant d'acuité qu'en Somalie. Le Groupe note avec un profond regret que, trois ans plus tard, le sort de la Somalie reste, au mieux, marginal dans les préoccupations de la communauté internationale, comme en témoigne le financement toujours insuffisant des besoins humanitaires - sur les 529 millions de dollars nécessaires pour l'appel humanitaire pour cette année, seulement un quart a été mobilisé).

10. Le Groupe a examiné **d'autres situations de conflits et de crise en Afrique**, et ce sur la base de la communication faite par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité. Le Groupe s'est félicité des progrès accomplis dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, en particulier: (i) **au Soudan**, avec la tenue réussie du référendum d'autodétermination pour le Sud Soudan, en janvier 2011 ; (ii) **en Côte d'Ivoire**, avec la fin de la crise qui a suivi le second tour de l'élection présidentielle, le 28 novembre 2010, et l'entrée en fonction du Président démocratiquement élu, M. Alassane Dramane Ouattara, ainsi qu'en (iii) **Guinée et au Niger**, avec l'achèvement des transitions lancées dans ces deux pays et le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

11. Le Groupe a réitéré l'importance que revêt la prévention, tant opérationnelle que structurelle, et a appelé à redoubler d'efforts à cette fin, soulignant la nécessité et l'obligation pour tous les pays et autres parties concernées d'apporter la coopération nécessaire à la Commission et au CPS, pour l'aboutissement des efforts de prévention des conflits.

12. En ce qui concerne **les soulèvements populaires en Afrique du Nord**, le Groupe a souligné que ces développements offrent une occasion unique d'approfondir le processus de démocratisation sur le continent et de faire en sorte que les engagements pris par les Etats membres aux termes des nombreux instruments existants de l'UA soient respectés et intégralement mis en œuvre. Le Groupe a lancé un appel à toutes les parties prenantes en Tunisie et en Egypte pour qu'elles n'épargnent aucun effort, afin que les aspirations populaires à une véritable démocratie, à l'état de droit et au respect des droits de l'homme soient satisfaites. Le Groupe a mis en relief les recommandations formulées par deux de ses membres qui se sont rendus en Tunisie, les 6 et 7 avril 2011. Le Groupe attend avec intérêt la visite prévue en Egypte en juin 2011.

13. Le Groupe a exprimé sa profonde préoccupation face à **la situation en Libye**, et a appelé à un cessez-le-feu immédiat et complet et à la fin de toutes les attaques contre les civils, en particulier au regard des conditions humanitaire désastreuses qui prévalent sur le terrain, tel que rapporté par la Secrétaire générale adjointe des Nations unies pour les Affaires humanitaires et Coordinatrice des Secours d'urgence, Valérie Amos, dans une déclaration au Conseil de sécurité, le 9 mai 2011. Le Groupe a été ému par les souffrances infligées aux populations vivant à Misrata, la mort, les déplacements et les destructions d'infrastructures vitales résultant de la situation actuelle, ainsi que par le sort des travailleurs migrants africains en Libye. S'agissant de ce dernier point, le Groupe a été horrifié par les nouvelles sur la mort de près de 600 migrants, après que leur bateau s'est brisé au large des côtes libyennes, ainsi que par les incidents similaires intervenus auparavant. Le Groupe a saisi cette occasion pour rappeler à tous les pays et organisations dont les navires patrouillent dans la mer Méditerranée le devoir qui leur incombe d'apporter leur concours à tout bateau quittant la Libye. Le Groupe a exprimé sa conviction que la poursuite des combats en cours et des opérations militaires ne peut qu'aggraver la situation humanitaire et, par conséquent, saper la réalisation de l'objectif pour lequel la résolution 1973 (2011) a été précisément adoptée. En conséquence, le Groupe a instamment demandé à toutes les parties prenantes internationales à, rapidement et sans réserve, œuvrer à un cessez-le-feu immédiat et à mettre fin à toutes les autres opérations militaires, comme seul moyen d'assurer la protection

effective de la population civile et de créer les conditions d'une solution politique d'ensemble à la crise. Le Groupe s'est félicité de l'appel à un cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général des Nations unies, M. Ban Ki-moon, ainsi que de celui sur la nécessité d'une pause temporaire dans le conflit fait par la Secrétaire générale adjointe des Nations unies aux Affaires humanitaires, et souligné que l'exigence d'un cessez-le-feu immédiat et d'une fin à toutes les attaques et abus contre les civils constitue le premier paragraphe du dispositif de la résolution 1973 (2011).

14. Le Groupe a exprimé son plein appui à la Feuille de route de l'UA pour le règlement de la crise libyenne, telle qu'articulée par le Conseil de paix et de sécurité lors de sa 265^{ème} réunion tenue le 10 mars 2011, soulignant que cette Feuille de route fournit une base viable pour mettre un terme à l'effusion de sang en cours, alléger les souffrances des populations civiles affectées, et répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen à la démocratie, à l'état de droit et au respect des droits de l'homme, y compris l'établissement rapide d'une période de transition inclusive consacrée à la mise en œuvre des réformes nécessaires, en particulier l'adoption d'une Constitution. Le Groupe a salué les efforts et l'engagement des membres du Comité *ad hoc* de haut niveau de l'UA sur la Libye et souligné la contribution unique que ledit Comité peut apporter dans la recherche d'une solution durable à la crise libyenne. Le Groupe a appelé les partenaires de l'UA à apporter leur appui au Comité, dont le rôle est dûment reconnu par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité des Nations unies, en ayant à l'esprit que l'Afrique est le continent qui sera le plus affecté par la poursuite et l'aggravation de la situation actuelle, ainsi que les dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies sur le rôle des arrangements régionaux dans le règlement des différends au sein et entre leurs Etats membres.

15. Le Groupe a convenu de tenir sa 11^{ème} réunion au cours de la dernière semaine du mois d'août 2011.